

Introduction



Introduction

Le module en un coup d'œil

Vue d'ensemble

Ce module d'introduction propose une vue d'ensemble de la formation du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies. Ce module permet aussi d'assurer l'adéquation entre les attentes des apprenantes et apprenants et les objectifs de la formation.

Feuillets d'information

- Copie du feuillet d'information

Durée de la séance

30 minutes

Le Module



Souhaitez la bienvenue au personnel chargé de la protection de l'enfance des missions des Nations Unies participant à cette formation.

- Présentez-vous, ainsi que les autres membres de l'équipe de formation, et invitez les participantes et participants à faire de même.*
- Établissez les règles de base (par ex., utilisation limitée des téléphones portables, pas de discussions privées, etc.) et communiquez les informations logistiques requises.*

Diapositive 1 : Introduction



FORMATION SPÉCIALISÉE À L'INTENTION
DU PERSONNEL CHARGÉ DE
LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS
LES OPERATIONS DE PAIX DES NATIONS UNIES

 Supports de formation spécialisée à l'intention du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies

1




C'est un moment idéal pour briser la glace : organisez une activité ou un jeu afin de mettre les membres du groupe à l'aise et les amener à prendre part à la conversation. Quelques idées sont proposées ici : <https://www.thoughtco.com/classroom-ice-breaker-31410>

Diapositive 2 : Attentes

Attentes

- Quelles sont VOS attentes par rapport à cette formation ?



Supports de formation spécialisée à l'intention du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies 2

- Avant de démarrer, pourriez-vous préciser ce que vous attendez de cette formation ? Qu'espérez-vous retirer de votre participation à cet atelier ? Certains d'entre vous sont venus ici parce qu'ils veulent devenir de meilleurs professionnels de la protection de l'enfance. Pour d'autres, il s'agit peut-être de l'occasion d'échanger avec des collègues ou de faire une pause dans la routine professionnelle. N'hésitez pas à évoquer les objectifs professionnels ou personnels qui vous ont incité(e) à assister à cette formation.




La connaissance des attentes professionnelles et/ou personnelles des apprenantes et des apprenants vous permettra de mieux cerner leurs motivations et leurs centres d'intérêt et de dissiper d'éventuels malentendus. Invitez-les à noter leurs réponses sur un ou deux Post-its que vous collerez au tableau. Échangez et discutez avec elles et eux de certaines des réponses avant de passer à la prochaine diapositive, consacrée aux objectifs de la formation.

Diapositive 3 : Objectifs de la formation

Objectifs

Améliorer vos connaissances et vos compétences pour vous permettre de :

- **Jouer pleinement le rôle unique qui est le vôtre** au sein de la mission
- Mieux **exploiter les ressources** aux fins de la protection de l'enfance
- Planifier et évaluer les mesures que vous prenez de manière **plus stratégique**

 Supports de formation spécialisée à l'intention du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies 3


- Cette formation vise à vous aider dans votre travail quotidien en vous dotant de connaissances et de compétences pratiques propres à vous permettre de jouer pleinement le rôle unique qui est le vôtre au sein de la mission. Ce dernier compte sur vous pour surveiller la situation et signaler les violations commises contre les enfants, dispenser des conseils et des formations et plaider en faveur des enfants en interne comme à l'extérieur. L'efficacité avec laquelle vous assumerez ces fonctions aura un impact direct sur la vie des enfants, des familles et des communautés de votre zone de mission.
- La formation est axée sur trois objectifs étroitement liés, conçus pour faciliter le développement de vos connaissances et de vos compétences de manière à vous permettre :
 - **De jouer pleinement le rôle unique qui est le vôtre** au sein de la mission ;
 - **De mieux exploiter les ressources** aux fins de la protection de l'enfance ;
 - De planifier et d'évaluation les mesures que vous prenez de manière **plus stratégique**.



Cette formation accompagne le « Manuel à l'intention du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies ». Ces deux outils ont été mis au point pour vous aider à assurer l'application de la Politique sur la protection de l'enfance de 2017 au sein de votre mission.

Diapositive 4 : Modèle de programme de formation

Programme de formation				
	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4
8h30	Introduction et vue d'ensemble de la formation	Introduction : Jour 2	Introduction : Jour 3	Introduction : Jour 4
9h00		Séance 3 : Sensibilisation	Séance 5 : Prise en compte systématique de la protection de l'enfance (suite)	Séance 8 : Planification, suivi et évaluation
10h15	Pause			
10h30	Séance 1 : Rôle du personnel chargé de la protection de l'enfance	Séance 3 : Sensibilisation (suite)	Séance 6 : Coordination	Session 8 (suite)
11h30				Résumé de la formation
12h00	Déjeuner			
13h00	Séance 2a : Surveillance	Séance 4 : Dialogue avec les parties à un conflit	Séance 7 : Prévention	
15h00	Pause			
15h15	Séance 2b : Communication de l'information	Séance 5 : Prise en compte systématique de la protection de l'enfance	Séance 7 (suite)	
16h30	Résumé : Jour 1	Résumé : Jour 2	Résumé : Jour 3	

 Supports de formation spécialisée à l'intention du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies

4



Pensez à adapter ce programme et la diapositive en fonction de votre public et des besoins de votre mission, avant la formation.

- Pendant trois jours et demi, nous traiterons successivement des huit modules suivants :
 1. Le rôle du personnel chargé de la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies
 2. La surveillance et la communication de l'information
 3. La sensibilisation
 4. L'établissement d'un dialogue avec les parties au conflit
 5. La prise en compte systématique de la protection de l'enfance

6. La coordination avec les acteurs extérieurs
 7. La prévention
 8. La planification, le suivi et l'évaluation
- Le premier module dresse une vue d'ensemble des fonctions et attributions du personnel chargé de la protection de l'enfance au sein des missions des Nations Unies. Les modules 2 à 6 détaillent chacune de ces fonctions. Le module 7 porte sur la prévention et la manière d'identifier et limiter les risques encourus par les enfants dans les zones de mission. Le dernier module aborde la planification, le suivi et l'évaluation.